Terme de Référence :

Recrutement d'un contractant pour des travaux de Construction d'un réservoir, d'installation de gouttières et d'Alimentation de points d'eau.

1. Contexte 2
2. description et prescriptions techniques 2
   2.1. ferraillage 3
   2.2 Betonnage 3
   2.3 agregats 3
3. Objectif 3
4. Méthodologie ou processus de recrutement 3
   4.1. Visite des lieux 3
   4.2. soumission des offres 3
   4.3. dossier d'appel d'offre 3
   4.4. depot et ANALYSE DE dossier 4
   4.5. profil recherche pour le contractant 4
5. résultats attendus 5
6. suivi des travaux 5
7. énumération des travaux 5
8. mode de paiement 6
9. durée des travaux 6
10. Sommaire des travaux 6
   10.1. INSTALLATION DE CHANTIER 6
   10.2. Approvisionnement 6
11. supervision 6

1. CONTEXTE

CESAL est une ONG espagnole de coopération au développement, présente dans 11 pays en Afrique, Amérique Latine, Afrique et Europe de l´Est avec des projets dans les secteurs : Education, Santé, Logement, Assainissement, Développement Productif et culturel, Sécurité Alimentaire et Agriculture, renforcement de la Société Civile, Protection de l´Environnement, etc. CESAL est présente en Haïti depuis l´année 2007, elle est à but non lucratif dont sa mission est de fournir une aide humanitaire aux populations affectées par les conflits ou les catastrophes naturelles en répondant à leurs besoins vitaux ainsi que en les appuyant pour le développement de leurs communautés. Nous travaillons avec les populations vulnérables afin de renforcer leur résilience, depuis plus de 30 ans.

CESAL Haïti, dans le cadre de ses interventions par le biais du projet ***« Renforcer les compétences, la participation et l´employabilité de la jeunesse haïtienne à travers un tissu de coopération binationale (Haïti-Rep. Dominicaine) »,*** communément appelé « ***Jèn nan Fwontyè »,*** financé par **l'Union Européenne et Manos unidas** au niveau des communes de Thiotte et d'Anse-A-Pitres, a envisagé d'aménager certains espaces à caractère culturel et/ ou Educatif dans le cadre de son objectif d'améliorer l'offre pédagogique des centres avec lesquels CESAL travaille.

Dans cette perspective, le Centre Jean Paul II qui est une institution éducative présente à Anse-A-Pitres et qui offre une option de formation professionnel sur le domaine de l'hôtellerie, du tourisme, de cuisine et de pâtisserie, confronte à un sérieux problème de besoin en eau.

Ainsi, dans le but d'apporter une solution à cet imminent besoin, l'Organisation CESAL, cherche un contractant compétant ayant une expérience prouvée dans la construction de réservoir de stockage d'Eau, d'installation d'impluvium et de travaux de plomberie pour l'alimentation de points de lavage des mains et autres points selon le besoin en respectant les spécifications techniques ci-dessous pour l'exécution des travaux prévus.

Du coup, CESAL invite les intéressés de soumettre leur dossier (offres techniques, offres financières et tous les autres documents demandés et jugés nécessaires) afin de procéder à l'analyse des dossiers pour choisir un contractant.

La date limite pour le dépôt de dossiers est vendredi 3 novembre.

2. DESCRIPTION ET PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

La construction du réservoir sera en sur sol. Elle sera implantée sur une superficie de **13.86 m2.**

La construction est à réaliser de façon à avoir un volume d'eau disponible de **15.30 m3**. Les parois seront en béton armé plein de 20 cm. L'épaisseur du béton du radier sera de 40 cm. La dalle de couverture sera en béton armé.

Surface de construction : **11.02 m2**

En annexe le plan d'implantation et de distribution.

2.1. FERRAILLAGE

Pour les travaux de ferraillage, il est strictement recommandé d'utiliser des armatures de grade 60.

Le ferraillage du radier sera constitué de deux (2) nappes d'armatures de diamètre ½ ''

Le ferraillage des parois sera aussi constitué de deux (2) nappes d'armatures de diamètres 1/2'' et 3/8''.

Le ferraillage de la dalle sera réalisé en une nappe d'armatures de diamètre ½ ''.

2.2 BETONNAGE

Le béton de propreté sera dosé de : 250 kg /m3 et de proportions 1 : 2.5 :5

Le béton du radier, des parois et de la dalle sera dosé de 350 kg/m3 et la proportion est de 1 : 2 : 4

2.3 AGREGATS

Pour tous les travaux de bétonnage, il est strictement recommandé d'utiliser le sable lavé et du gravier concassé

Des prescriptions techniques spécifiques seront rédigées dans un cahier de charges qui sera remis au contractant.

3. OBJECTIF

Réaliser dans le temps imparti les travaux de construction du réservoir, de l'installation de gouttières et de l'alimentation de points d'eau selon les prescriptions d'un cahier de charges techniques et les recommandations des matériaux à utiliser.

4. METHODOLOGIE OU PROCESSUS DE RECRUTEMENT

4.1. VISITE DES LIEUX

Les intéressés doivent visiter le lieu de réalisation des travaux avant de soumettre leurs offres.

Le site est le **Centre Jean Paul II** se trouvant à Malechipe sur la route nationale Anse-A-Pitres.

La visite du site est planifiée pour le jeudi 26 Octobre 2023 à 10 heures du matin.

4.2. SOUMISSION DES OFFRES

Le dossier d'appel d'offre est composé d'une offre technique et d'une offre financière.

4.3. DOSSIER D'APPEL D'OFFRE

Seuls, ceux participant à la visite du site d'intervention, peuvent soumettre un dossier d'appel d'offre.

L'Offre ou la proposition technique doit contenir :

a) La méthodologie de mise en œuvre des travaux.

b) Un chronogramme d'exécution détaillé des travaux à réaliser.

c) Le CV de l'intéressé ou de la personne responsable dans le cas d'une société (Compagnie) avec mandat autorisant la responsabilité.

d) Une copie de la carte d'identification valide de l'intéressé ou du représentant de la société.

e) Une copie de la patente de la société, dans le cas d'une société.

f) Le numéro d'un compte bancaire haïtien

L'Offre ou la proposition financière :

Pour la présentation de l'offre financière, un cadre de devis sera partagé aux participants de la visite du site.

Ce cadre de devis sera remis à CESAL à la date fixée avec tous les proforma nécessaires pour l'analyse des dossiers.

4.4. DEPOT ET ANALYSE DE DOSSIER

Trois (3) jours après la visite du site, tous les intéressés doivent être en mesure de déposer leur dossier de candidature.

Date de publication : 19 octobre 2023

Date de la visite du site : 26 octobre 2023

Date de fermeture de l'offre : 3 novembre 2023

Lieux de dépôt des dossiers :

1- Bureau CESAL d'Anse-A-Pitres
2- Bureau CESAL de Thiotte
3- Bureau CESAL de Jacmel
4- Bureau CESAL de Port-au-Prince, rue Bailly, Delmas 95, Jacquet.

Les dossiers peuvent être déposés en dur ou par courriel.

Adresses mails :

sidoine.delva@cesal.org; Carlota.mato@cesal.org; ernstjunior.cadet@cesal.org; pouchon.stsauveur@cesal.org.

Avant l'analyse des dossiers, il y a une pré évaluation basant sur l'ensemble des documents demandés (en annexe le document de pré évaluation)

L'analyse des dossiers d'appel d'offre se fera selon une grille simple d'évaluation préparée par CESAL. Voir la grille en annexe.

4.5. PROFIL RECHERCHE POUR LE CONTRACTANT

- Connaissances et expériences techniques solides et prouvées dans des travaux de construction de réservoir de stockage d'Eau et de plomberie ;

- Posséder une expérience confirmée avec d'autres organisations Internationales serait un atout ;
- Bonnes connaissances et expérience préalable dans la zone d'intervention du projet ;
- Bonne capacité de communication orale en créole et français ;
- Bonne capacité de rédaction en français ;
- Être flexible, ouvert et capable de travailler dans des zones à accès difficile ;
- Être sérieux, réaliste, dynamique

5. RESULTATS ATTENDUS

Le contractant ou fournisseur retenu doit bien mener les travaux afin d'atteindre l'objectif visé qui se résume comme suit : Réaliser dans le temps imparti les travaux de construction du réservoir, de l'installation de gouttières et de l'alimentation de points d'eau selon les prescriptions d'un cahier de charges techniques et les recommandations des matériaux à utiliser.

6. SUIVI DES TRAVAUX

Pour le suivi d'avancement des travaux, un mécanisme sera mis en place pour le faciliter. Des fiches de suivi préparées par l'équipe de CESAL seront utilisées à cet effet.
Les décaissements prévus dans le contrat de service seront effectués après le rapport favorable sur l'avancement des travaux.

7. ENUMERATION DES TRAVAUX

Les travaux à réaliser sont les suivants :

1- Excavation d'une Carriere rocheuse de 40 cm de profondeur sur toute la surface d'implantation du réservoir
2- Béton de propreté
3- Travaux de ferraillage : Radier, Parois et dalle
4- Travaux de préparation de formes pour le coffrage
5- Travaux de coffrage
6- Travaux de bétonnage : Radier, Parois et dalle
7- Travaux d'enduisage et de cirage
8- Travaux de préparation des angles intérieurs (angles entre les parois et angles entre parois et radier)
9- Travaux de plomberie et de drainage
10- Fabrication et installation de deux (2) trappes de visite
11- Travaux de peinture.
12- Travaux d'installation de gouttières
13- Travaux de plomberie pour l'alimentation de points d'eau.

8. MODE DE PAIEMENT

Le paiement des travaux se fera en trois (3) versements ou trois (3) tranches.

Le paiement de la première tranche se fera par virement bancaire à un pourcentage de 70% du montant total brut des travaux.

Le paiement de la deuxième tranche se fera par virement bancaire ou par chèque à un pourcentage de 20 % du montant total brut des travaux après le rapport d'avancement estimant que les travaux sont à 70 % de réalisation.

Le paiement de la 3ème (dernière) tranche se fera un (1) mois après la réception définitive des travaux, par virement bancaire ou par chèque à un pourcentage de 10 % du montant total brut des travaux. Le paiement de cette dernière tranche sera validé par un rapport justifiant que les travaux exécutés sont maintenus solides.

9. DUREE DES TRAVAUX

La durée de réalisation des travaux est de neuf (9) semaines.

10. SOMMAIRE DES TRAVAUX

10.1. INSTALLATION DE CHANTIER

D'une façon à pouvoir contrôler les conditions de stockage des matériaux, la sécurité des personnels du chantier et des personnes dans les sphères de ses activités. Le contractant fournira un plan d'installation de chantier, comprenant : le nettoyage du site, un chronogramme d'exécution, mode d'approvisionnement, méthodologie d'implication communautaire pour la réalisation des activités incluant les mesures de sécurité qui seront mises en place pour la protection des ouvriers et des riverains, au responsable de suivi de chantier de CESAL avant le début des travaux.

10.2. APPROVISIONNEMENT

Le contractant ou fournisseur est responsable d'approvisionner le chantier en matériaux et en matériels.

Le contrat une fois signé, et la réception d'une avance pour le démarrage est accusée par le contractant, deux jours après, les travaux doivent être lancés.

11. SUPERVISION

- La supervision technique sera assurée par l'équipe technique de CESAL, en support l'équipe CESAL de AAP.
- Le plan d'exécution des travaux doit être appliqué par la firme ou le boss avec le support de l'équipe technique de CESAL.
- Le suivi des activités pour mesurer l'avancement des travaux sera assuré par le coordonnateur de projet CESAL en support avec l'équipe technique de CESAL.

ANNEXE :

I- Formulaire de pre-evaluation

PRE-EVALUATION DES DOSSIERS DES CANDIDATS SUITE A L'APPEL D'OFFRE POUR ……

		Documents demandés				
Nos	**Candidats**	**Proposition Technique**	**Proposition financière**	**Soumis**	**Non soumis**	Evaluation
		Méthodologie de mise en œuvre des travaux				
		Chronogramme d'exécution détaillé				
		Copie carte d'identification Nationale				
		CV et certificats				
			Cadre de devis			
			# compte bancaire			
			Proforma			
						/7

II- Grille d'analyse des offres

GRILLE D'ANALYSE DES OFFRES												
			Profil du Candidat				Offre Technique			Offre financière	Total	
			15	10	7.5	7.5	15	15	10	20	100	
Nos	Noms / Prénoms et Téléphones	Type de Candidat	Présentation de dossier	Expériences dans des travaux similaires	Connaissance du Milieu d'Intervention	Expériences avec ONG / CESAL / Autres	Compréhension du TDR	Méthodologie / Details / Matériaux et Transport	Chronogramme proposé	Budget et sa cohérence		Commentaires